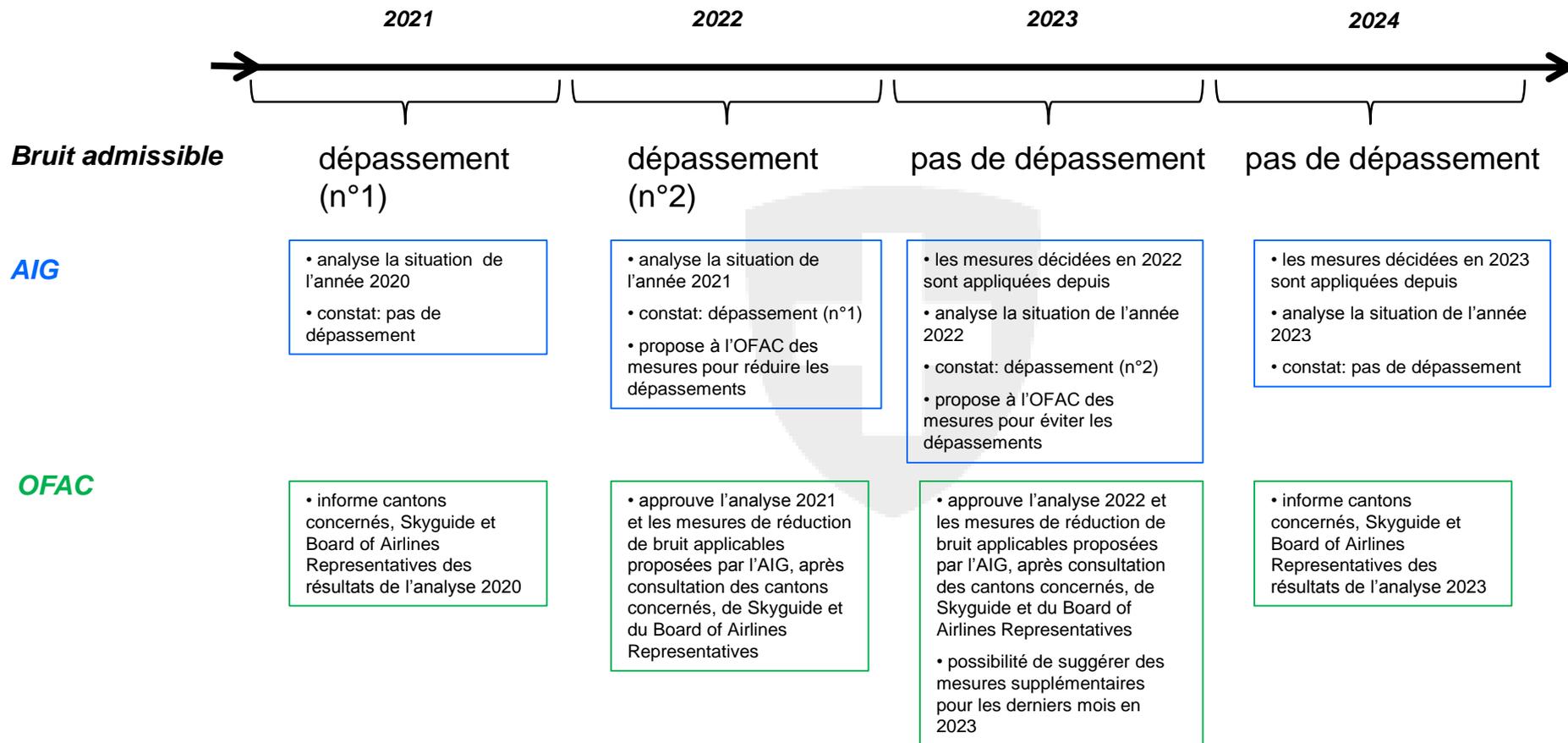




Schéma du contrôle de l'exposition au bruit – sans dépassement durable

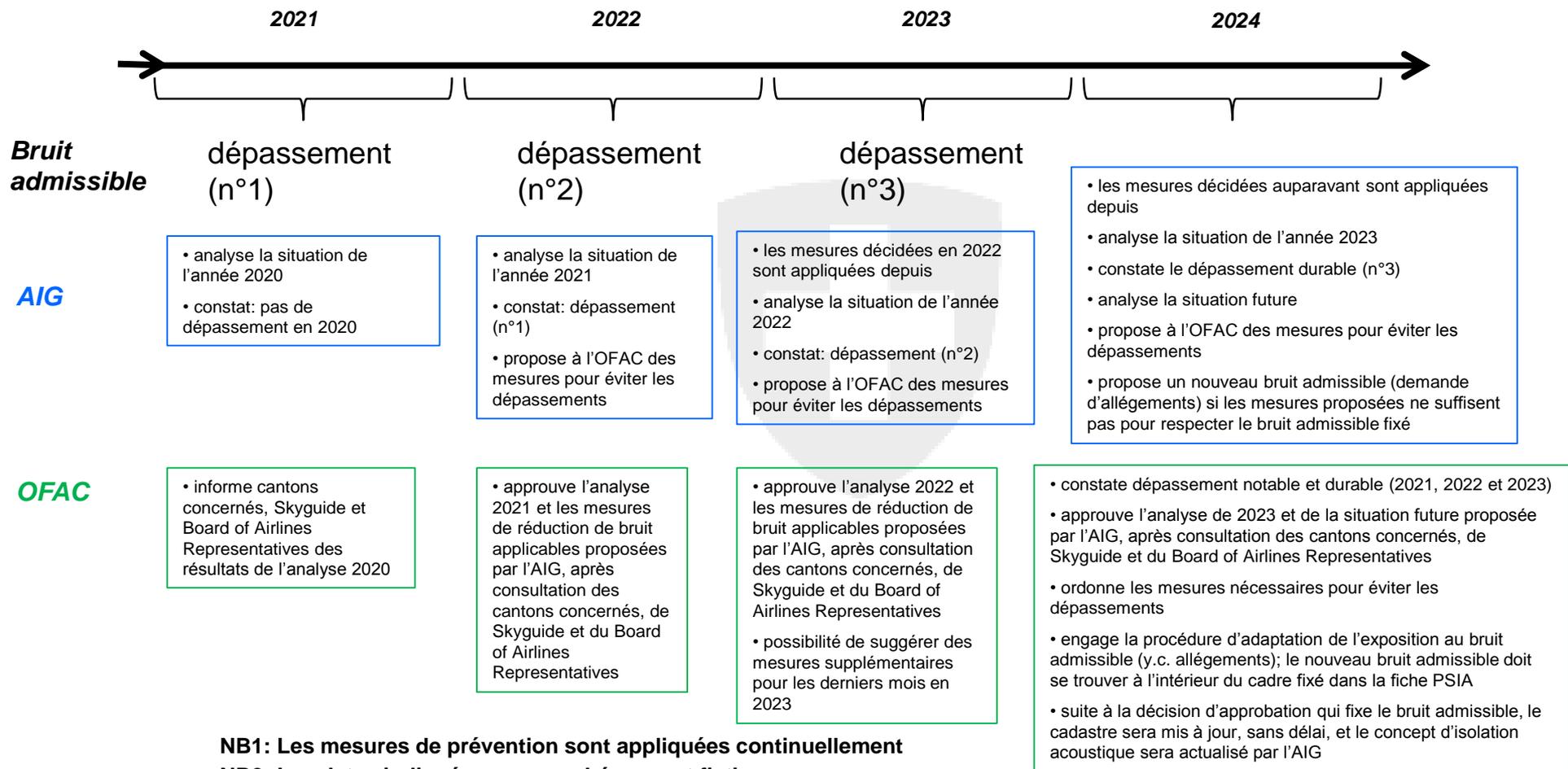


NB1: Les mesures de prévention sont appliquées continuellement

NB2: Les dates indiquées sur ce schéma sont fictives



Schéma du contrôle de l'exposition au bruit – avec dépassement durable



NB1: Les mesures de prévention sont appliquées continuellement

NB2: Les dates indiquées sur ce schéma sont fictives